

À MIRAMAS, L'AMÉNAGEMENT URBAIN RIME AVEC BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE

En zone urbaine, la municipalité gère la totalité de son territoire en zéro phyto depuis près de 10 ans, dont plus de 3 ha de jardins familiaux et 40 ha de parcs et jardins dénombrant près de 7000 arbres, aux dominantes d'essences méditerranéennes. Avec 1116 ha de nature préservée, la ville prévoit de replanter 300 nouveaux arbres sur 3 ans, 50 à 60 nouveaux jardins partagés ou familiaux et 5000 m² de végétalisation dans les écoles.

Elle poursuit tout au long du mandat son plan de préservation de la biodiversité, intégrés aux objectifs d'aménagement urbain :

- suppression de voies automobiles remplacées par **des voies vertes piétonnes végétalisées** (boulevards Aubanel, Olympie et entrée Nord, quartiers Carraire et Maille)
- **désimperméabilisation du sol** pour les places de parking, cours d'école, espaces de jeux, etc.
- **préservation des espaces de biodiversité** (Couvent, Cabasse, Pont de Rhaud, Belval et Poudrerie)
- **création de corridors écologiques** en entrées de ville ou en rénovation urbaine
- protection de Miramas-le-Vieux et son périmètre et **réhabilitation de son patrimoine historique**
- aménagements autour du plan d'eau de Saint-Suspi (arborétum)
- retour d'espaces publics aux piétons et cyclistes
- opération « **1 arbre coupé, 2 arbres replantés** » lors d'abattage pour nécessité absolue
- **utilisation régulée de l'eau brute** des canaux pour l'arrosage public
- implantation de refuges pour **le retour des espèces animales**

Un parc de logements rénové aux performances énergétiques optimales

En lien avec les propriétaires, le parc immobilier privé en cœur de ville est en voie d'amélioration, pour répondre à la demande croissante de logement : rénovation d'habitations vacantes et/ou dégradées de la Place Jourdan.

Un objectif à moyen terme, qui se déploiera par îlots, avec en ligne de mire, l'optimisation des performances énergétiques et l'intégration de la biodiversité.